

La fonction parodique des *Cent Nouvelles nouvelles* de Philippe de Vigneulles

Marie-Thérèse Noiset

Volume 27, numéro 3, hiver 1991

Ville, texte, pensée : le XIX^e siècle, de Montréal à Paris

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/035861ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/035861ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Noiset, M.-T. (1991). La fonction parodique des *Cent Nouvelles nouvelles* de Philippe de Vigneulles. *Études françaises*, 27(3), 107–116.
<https://doi.org/10.7202/035861ar>

La fonction parodique des *Cent Nouvelles nouvelles* de Philippe de Vigneulles

MARIE-THÉRÈSE NOISET

Les critiques reconnaissent une forte dose de réalisme aux nouvelles populaires de la Renaissance. *Les Cent Nouvelles nouvelles* anonymes de la fin du xv^e siècle, considérées depuis longtemps comme l'ancêtre du genre en France, manifestent déjà cette qualité. Söderjhelm, dans son livre important sur la nouvelle au xv^e siècle, y discerne « une foule de détails tirés de la vie bourgeoise¹ ». Pierre Champion, lui, affirme que *Les Cent Nouvelles nouvelles* « ouvrent une fenêtre sur la campagne des Flandres et de Bourgogne, une porte secrète de la maison des hommes de ce temps en ces pays² ». La même saveur réaliste est accordée au *Grand Parangon de nouvelles* de Nicolas de Troyes par Krystyna Kasprzyk qui trouve dans cette œuvre « une forte empreinte de vie et de vérité³ ». Quant aux *Cent*

1. Söderjhelm, *La Nouvelle française au xv^e siècle*, Genève, Slatkine Reprints, 1973, p. 155.

2. *Les Cent Nouvelles nouvelles*, P. Champion (édit.), Paris, Droz, 1928, 3 volumes, Tome I, p. LVIII.

3. Nicolas de Troyes, *Le Grand Parangon des nouvelles nouvelles*, K. Kasprzyk (édit.), Paris, Didier, 1970, p. xxv.

Nouvelles nouvelles de Philippe de Vigneulles, Charles Livingston, leur éditeur, en reçoit «une impression vivante et pittoresque», et il conclut: «murailles, tours et portes de la cité, tavernes; coutumes et superstitions locales; métiers et occupations diverses; [...] tout cela s'anime devant les yeux du lecteur⁴». Gabriel Pérouse, lui, se déclare convaincu de l'authenticité des nouvelles de Vigneulles. Il propose que le riche drapier messin, écrivant sa chronique de la ville de Metz, ait réservé pour son recueil de contes à rire, les incidents légers arrivés à Metz de son temps, qu'il considérerait impropres à être insérés dans un ouvrage historique sérieux⁵.

Dans les opinions rappelées ci-dessus, le réalisme est fonction des détails, des coutumes, des objets, des personnages, des situations et des événements de la vie quotidienne. Armine Kotin va plus loin dans son analyse du réalisme des nouvelles de Vigneulles. Elle le découvre dans les intentions du narrateur et dans leur effet sur le lecteur⁶. Comme les autres critiques, elle reconnaît les stratagèmes utilisés par Vigneulles: ses références fréquentes à des sources connues ou à des événements historiques, ses mentions d'informants sûrs, son refus de nommer les héros de certaines de ses anecdotes, ses appels directs au lecteur, son emploi du détail concret, des classes sociales, des métiers. Mais en plus de ce «réalisme documentaire», elle note la propension de Vigneulles à se servir du dialogue pour établir la psychologie de ses personnages et son application à fournir tous les détails nécessaires à la vraisemblance de ses intrigues bizarres. Cet effort multiple du conteur produit un réalisme paradoxal qui permet au lecteur d'accepter, sans difficulté, une histoire incroyable: «En prévenant le lecteur que l'histoire est unique et en le convainquant ensuite qu'elle est vraie, le narrateur ajoute à l'intérêt suscité par un événement que le lecteur ressentira comme faisant partie de sa propre expérience — l'événement unique pourrait bien lui arriver.⁷». Je préférerais, pour ma part, dire que le narrateur

4. Philippe de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, Charles H. Livingston (édit.), Genève, Droz, 1972, p. 49. Chaque fois qu'il sera fait mention des *Cent Nouvelles nouvelles*, il s'agira du recueil de contes de Philippe de Vigneulles.

5. Gabriel Pérouse, *Nouvelles françaises du xvi^e siècle*, Genève, Droz, 1977, p. 36.

6. A. Avakian Kotin, *The Narrative Imagination. Comic Tales by Philippe de Vigneulles*, Lexington, University Press of Kentucky, 1977, pp. 79-96.

7. «By informing the reader that the story is unique and then convincing him that it is real, the narrator makes the event all the more interesting because the reader feels it is part of his experience — the unique event may happen to him». *Ibid.*, p. 95.

prétend convaincre, plutôt qu'il ne convainc le lecteur, et que le lecteur prétend être convaincu. C'est toute la convention des nouvelles du XVI^e siècle qui est en jeu ici et un bon nombre des nouvelles de Vigneulles ont d'ailleurs de multiples analogues qui n'ont sûrement pas échappé à ses lecteurs.

L'étude de Kotin ne laisse cependant place à aucun doute quant au réalisme des contes de Vigneulles et confirme donc les opinions des autres critiques sur les nouvelles de la Renaissance. Par ailleurs, elle remarque l'affinité des *Nouvelles* de Vigneulles et de sa *Chronique*⁸. Dans cette œuvre historique, Vigneulles nous offre en effet une série d'histoires de thèmes semblables à ceux des *Nouvelles*, mais de nature différente, dure, sauvage, cruelle. Kotin note avec un certain malaise : « Si le but [des nouvelles] est de mettre en scène une "tranche de vie", ces tranches sont néanmoins choisies de telle manière que seuls des événements plaisants font partie des *Cent Nouvelles*⁹ ». La remarque est tout à fait exacte, mais la fonction du réalisme des nouvelles en général et de celles de Vigneulles en particulier est-elle nécessairement de présenter une tranche de vie ? Je détecte, au contraire, dans *Les Cent Nouvelles nouvelles*, une parodie de la vie ardue de l'époque.

Pour démontrer cette hypothèse, je confronterai *Les Cent Nouvelles nouvelles* de Vigneulles et sa *Chronique*. Cette chronique est comparable en beaucoup de points à d'autres chroniques du temps écrites par de simples citoyens désireux de léguer l'histoire de leur ville à la postérité¹⁰. Elle débute un peu lourdement par des légendes sans intérêt et de l'histoire fantaisiste, mais à partir du troisième livre (elle en comprend quatre), le chroniqueur se met à relater les événements qui se sont produits à Metz ou qui ont influencé la ville de son vivant. Vigneulles décrit une vie pénible constamment menacée par trois fléaux : la guerre, la peste et la famine. Il nous met au courant des escarmouches fréquentes entre sa ville et le duc de Lorraine aussi bien que de l'aide fournie par la ville à l'empereur contre le roi de France. Il nous offre aussi, un peu malgré lui, une sorte de rubrique des chiens écrasés de l'époque. Il se

8. Philippe de Vigneulles, *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, Ch. Bruneau (édit.), Metz, Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, 1927-1933, 4 volumes.

9. « If the intention [des nouvelles] it is to show a 'slice of life', the pieces are nevertheless cut in such a way that only amusing events fall in the *Cent Nouvelles*. » A. Avakian Kotin, *op. cit.*, p. 89.

10. Voir par exemple P. de le Barre, *Le Journal d'un bourgeois de Tournai. Le Second livre des chroniques de Pasquier de le Barre*, G. Moreau (édit.), Bruxelles, Palais des Académies, 1975, et A. de Lusy, *Le Journal d'un bourgeois de Mons*, Armand Louant (édit.), Bruxelles, Palais des Académies, 1969.

défend de rapporter ces faits divers en trop grand nombre, désirant présenter sa chronique comme un document-témoin sérieux de son temps. Il ne peut cependant s'empêcher de parsemer le rapport de chaque année de sa vie de récits anecdotiques. Ce sont précisément ces histoires locales qui permettent d'entrevoir les sujets courants offerts à Vigneulles pour ses contes.

Toutes les nouvelles de Vigneulles ont pour cadre Metz ou ses environs, mais aucune n'existe sous forme de tranche de vie dans *La Chronique*. Il y a cependant de nombreux personnages communs aux deux œuvres. Jehan Gérard, le maire Vigneulles (village proche de Metz) du conte 31, qui « sçavoit tous les drois et les usaiges du pays », est en fait le père de notre conteur. Le frère Jehan Clerey « de l'ordre des Prescheurs » qui, au conte 37, s'élève contre les « questains », joue le même rôle de réformateur dans le conte que dans la vie réelle ; il a prêché à Metz en 1495 et « tout le monde couroit après lui pour ouyr ses sermons » (*Chronique*, III: 359). Le seigneur Philippe de Ragecourt qui, dans le conte 54, fait « chasser son chat dedans un tuppin » est nommé plusieurs fois dans *La Chronique*. Vigneulles rapporte qu'à un certain moment il quitte Metz parce qu'il est mécontent de la cité. Ce détail est bien en accord avec le messire de Ragecourt du conte, personnalité forte, aimant la vie et ne se laissant pas abattre par l'adversité. Le voyage du seigneur de Ragecourt à Jérusalem, mentionné au conte 59, fait aussi les frais de *La Chronique* (C, III: 65). Plusieurs des personnages cités dans les contes ont été maîtres échevins à Metz. Nicolle de Heu qui apparaît au conte 58, en 1485 (C, III: 113) ; François le Grounais du conte 82, en 1479 (C, III: 69) ; Jaicque Dex du conte 68, en 1486 et de nouveau en 1493 (C, III: 296) ; Philippe de Ragecourt aussi, en 1475 (C, III: 39).

La plupart des endroits nommés dans *Les Cent Nouvelles* appartiennent au monde de *La Chronique* : les villages voisins de Metz, les rues de la ville. Les ordres religieux qui figurent dans les contes ont tous une abbaye à Metz. Les événements marquants de la ville à l'époque situent dans le temps bon nombre de contes. Le conte 29 par exemple fait écho aux restrictions si souvent imposées à Metz pendant la guerre, quand les sujets du duc de Lorraine ne pouvaient sortir aucune marchandise de la ville. Les contes 51 et 61 se déroulent pendant le guet, corvée incombant à tout citoyen valide qui doit assurer la garde des portes de la cité à intervalles réguliers. Dans le conte 72, Vigneulles reprend un épisode historique rapporté dans sa chronique : un moment où la ville était en grand danger de se faire prendre d'assaut par le duc de Lorraine (C, III: 2-3). On pourrait multiplier les exemples de coutumes, faits de la vie quotidienne ou événements historiques qui se retrouvent à la fois dans *La Chronique* et *Les Cent Nouvelles nouvelles*. Tous ces détails confèrent une

atmosphère réaliste aux deux œuvres, mais c'est le rapprochement d'anecdotes développant des thèmes communs qui va permettre de les différencier.

Les thèmes les plus fréquents des *Cent Nouvelles nouvelles*, comme ceux des autres contes populaires de la Renaissance, sont la duperie et l'érotisme. Les récits anecdotiques de *La Chronique* sont consacrés aux mêmes sujets. J'ai relevé dans les deux œuvres des incidents où l'analogie s'étend non seulement au thème principal de la duperie, mais aussi à des situations, motifs ou thèmes secondaires comme le vol ou l'escroquerie. J'ai procédé de même pour l'érotisme.

Le larron qui dérobe les deux pièces de drap du moine dans le conte 32 des *Cent Nouvelles nouvelles* s'en tire avec un bon mot. Il n'avait d'abord pris qu'un coupon, mais les menaces du religieux à propos du Jour du Jugement l'incitent à s'emparer du second également puisqu'il peut en rapporter le paiement à une date aussi éloignée ! Les deux compagnons de *La Chronique* qui volent un marchand d'Allemagne n'ont pas autant de chance. Poursuivis par la justice, ils paieraient leur méfait de leur vie s'ils ne parvenaient à se réfugier dans l'église abbatiale des Cordeliers. Mais, même là, le sergent ne respecte pas la protection de Dieu et saisit les deux malfaiteurs. L'un des deux est épargné grâce à l'intervention de l'évêque ; dans le cas de l'autre, la justice est la plus forte mais l'escroc disparaît et n'est donc pas puni (C, IV : 72). Heureuse résolution pour les coupables, mais au prix de quelles angoisses ! Dans la plupart des cas de *La Chronique*, l'accusé avoue son forfait librement ou sous l'effet de la torture et un châtimement des plus sévères est infligé.

La Chronique rapporte le cas intéressant d'une marchande de beurre qui bernait ses clients en entassant de vieux chiffons au fond de ses pots (C, IV : 98-99). Son commerce marchait à merveille jusqu'au moment où un client maladroit a laissé choir son pot qui, en se brisant, a révélé la supercherie. Les autres acheteurs, indignés, ont aussitôt cassé leur pot pour découvrir qu'ils avaient tous été floués. L'affaire n'a pas eu de conséquences trop néfastes pour la tricheuse ; elle a seulement été mise au carcan pendant quatre heures et bannie de Metz à jamais ! Châtiment relativement léger parce qu'une dame de la cité avait intercédé pour la misérable auprès de la justice. Sinon, nous dit le narrateur, « croy que pour ce cas elle en fust estés noïée (*sic*) ». Nous pouvons rapprocher ce récit du conte 20 des *Cent Nouvelles nouvelles*. Ici, Mannis qui venait leurrer les Messins en prétendant leur vendre des écailles d'œufs, s'attendait peut-être à une sanction du même genre, mais il s'enfuit avant la punition. Il sort donc gagnant de l'histoire. Il se réfugie chez le tanneur de cuir dont il gâte le « vaisseau de noir » de ses excréments.

La tromperie grave n'est représentée dans *Les Cent Nouvelles nouvelles* que par les «questains», ces prêcheurs qui abusaient souvent de la simplicité des gens. Au conte 35, Gaday persuade les villageois crédules qu'il possède le «Saint Foin» qui a servi de couche au Christ nouveau-né. Il reçoit les biens les plus précieux de ces pauvres gens en échange de la vulgaire paille qu'il leur distribue. Quand une femme qui s'est fait tancer par son mari pour avoir donné ses meilleurs draps à Gaday, essaie de les récupérer, le rusé y met le feu sans qu'elle s'en aperçoive. Pour toute punition, il est l'objet des foudres de Vigneulles dans notre conte. Cette nouvelle rappelle la terrible aventure du faux-monnayeur Bernard de *La Chronique* (C, IV: 83-84). Cet homme, aidé d'un ami, fabriquait des pièces d'argent. Après que la torture lui eut fait confesser son forfait, il est «Jugiez à morir, d'une mort très cruelle et honteuse; c'est qu'il serait bouillis en huille». Le supplice est décrit en détail: la chaudière préparée tout exprès pour l'occasion, l'horreur de l'attente interminable à côté de la cuve bouillante et enfin l'atrocité de l'exécution «le bourial, avec une grande fourche, le thint subject la teste en l'uylle». Pour finir, châtiement ultime, le malheureux est enterré en terre profane. Vigneulles remarque sans vergogne: «y avoit à ycelle justice à faire sy très tant de puple que l'on n'y pouvoit tourner, pour ce qu'ilz n'y avoit homme en Mets que jamais eust veu en ycelle faire pareille justice».

Les anecdotes qui précèdent ne sont que quelques exemples propres à illustrer le dénouement différent des contes et des histoires de *La Chronique*. Cette divergence est constante: l'incident de duperie s'achève toujours par l'échec et la violence dans *La Chronique*, par la réussite accompagnée le plus souvent d'une riposte spirituelle, d'obscénité ou de scatologie dans les contes.

L'érotisme, encore plus répandu dans les contes que la duperie, fait les frais de *La Chronique* sous forme de rapports d'affaires de mœurs, de crimes passionnels, de meurtres de nouveaux-nés par des filles-mères aux abois. Comme les cas de duperie, ces incidents ont, dans *La Chronique*, des conséquences tragiques. Est mentionnée, par exemple, l'aventure de deux servantes qui ont tué un jeune domestique en le battant (C, IV: 10). Elles sont condamnées à être noyées. La scène se passe au mois de novembre; il gèle à pierre fendre et, pour mettre le projet à exécution, il faut faire un trou dans la glace qui a plus de deux pieds d'épaisseur. Trois mille badauds attendent avec impatience le divertissement. En dépit de la brutalité de la situation, la fin de l'histoire s'apparente aux contes par sa résolution carnavalesque: les filles sont épargnées en dernière minute, à la requête de deux seigneurs et de deux «compa-

gnons » qui les demandent en mariage. Cette anecdote rappelle le conte 21 des nouvelles où le galant en grand danger d'être battu à mort par les filles qu'il a déçues, parvient à se tirer de ce très mauvais pas grâce à son astuce. Il sollicite une seule petite faveur qui ne lui fera pas éviter la raclée, assure-t-il. Sa demande est accordée et il prie que ce soit « la plus ribaude, la plus orde et la plus paillard... qui frappe la première ». Bien sûr, personne ne le touche. La différence entre ces deux anecdotes réside dans l'absence de violence du conte comique qui s'arrête ou plutôt bifurque avant qu'elle ne survienne, pour ne révéler que l'habile stratagème du galant et l'heureuse conclusion de l'histoire.

La Chronique relate aussi l'histoire d'une jeune femme qui utilise un couteau pour se débarrasser de son mari malade (C, IV: 43). Vigneulles suggère qu'elle l'avait pris en haine parce qu'il était en mauvaise santé depuis longtemps: « Et ne sçay se ce fut par temptation du dyable ou par jalousie. » Toujours est-il que la femme fut « airse et brüllées et mise en cendre (*sic*) ». On peut comparer cet épisode au conte 88 des *Nouvelles* où la jeune épouse naïve s'approche de son mari souffrant et endormi dans le but de lui « nouer la queue » pour le guérir. L'indécence remplace ici la violence de *La Chronique*.

Dans les contes comiques, les gentils compagnons trouvent mille subterfuges pour accomplir leurs désirs et les maris trompés se contentent d'une vengeance insignifiante. Les choses ne se passent pas aussi simplement dans *La Chronique*. Vigneulles y rapporte l'histoire d'un sénéchal de Normandie qui, ayant appris d'un serviteur l'infidélité de son épouse, « brisa l'uy de la chambre et occist l'adultère (l'amant), qu'il trouva tant seulement vestu de sa chemise », puis poursuivit sa femme dans la chambre de ses enfants et la poignarda (C, III: 44).

Le motif de l'amant qui se rapproche du mari pour avoir accès à la femme se retrouve dans les deux œuvres. Dans le conte 41 des *Nouvelles*, le galant devenu l'ami de l'époux envoie celui-ci au vin pour être seul avec la femme. Le mari trompé, apprenant son déshonneur, informe le fourbe qu'il lui aurait jeté de l'eau s'il n'avait craint de gâter son lit! Dans *La Chronique*, le duc de Suffolk qui est amoureux de Sibylle, la femme de l'orfèvre Nicolas, n'est pas aussi fortuné que le galant du conte. Il fait de l'orfèvre son fournisseur attitré de vaisselle d'or et d'argent, mais, sa tactique découverte, Nicolas se retrouvera constamment armé sur son chemin (C, IV: 297-99).

Du même ordre est l'histoire du curé qui a enlevé l'épouse de Nicollay Ruct (C, IV: 379). Nicollay tranche le bras du prêtre avec sa rapière, puis il va à la maison de celui-ci et appelle sa femme par la fenêtre: « Ribaulde, es-tu léans? Pleut à Dieu que je toy tenissent au champs (*sic*)! » Il sera banni et ses biens vendus. On observe une situation analogue dans les

Nouvelles au conte 94. Colin Menalt est devenu l'amant de l'épouse de son voisin Jehan Regnart. Mais ici Jehan Regnart se vengera simplement par un tour obscène, en rendant la monnaie de sa pièce au tricheur en sa présence.

Dans *Les Nouvelles*, les problèmes de la fille-mère et de l'enfant bâtard se résolvent sans encombre pour la mère et l'enfant. Au conte 68, le seigneur Jaïque Desch qui a engrossé sa servante lui déniché vite un mari naïf pour arranger l'affaire. Dans *La Chronique*, les filles-mères se défont de leur progéniture, sont découvertes et cruellement exécutées. Vigneulles rapporte qu'en 1495 une jeune servante de dix-huit ans a étranglé son nouveau-né et l'a jeté dans un puits. Le cadavre est repêché deux mois plus tard et la servante arrêtée malgré ses efforts pour cacher les restes de l'enfant dans un autre endroit. Elle finit par être brûlée (C, III: 337-38). Encore une fois Vigneulles décrit un supplice atroce qui se termine en spectacle lugubre: une poupée de bois est mise entre les bras de la malheureuse après son exécution.

Si thèmes et motifs coïncident dans les deux ouvrages, leur traitement diffère. Les anecdotes à contenu érotique, aussi bien que les incidents de duperie, se terminent constamment par l'échec, la violence et la brutalité dans *La Chronique*; par la réussite, la scatologie et l'obscénité dans *Les Nouvelles*. Il devient évident que *Les Cent Nouvelles nouvelles* sont des parodies dans lesquelles la scatologie et l'obscénité remplacent la cruauté et la violence coutumières de l'époque. Elles servent à exorciser les monstres du peuple. L'orientation des contes vers le matériel, l'obscénité, le corps et ses fonctions, les apparente au comique parodique de Rabelais tel qu'il est explicité par Bakhtine¹¹. En dépit de ses détracteurs¹², on doit admettre avec lui l'ambivalence de cette direction qui est confirmée par les

11. Dans son étude magistrale de Rabelais, Bakhtine montre que le comique parodique de Rabelais est fonction d'un mouvement de rejet perpétuel vers la terre et le bas du corps. Il pose que ce geste est ambigu puisqu'il mène aux entrailles, lieu ambivalent de la dégénération et de la régénération où le cycle fécondité, naissance, mort se répète constamment. L'objet dégradé par le rejet est en même temps renouvelé et renaît, selon la logique carnavalesque, exorcisé de son mystère (*L'Œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1973).

12. Richard Berrong, par exemple, reproche à Bakhtine d'avoir basé sa thèse sur la lecture de *Pantagruel*, et de ne pas s'être rendu compte de l'exclusion progressive de l'élément populaire dans *Gargantua*. Mais ses arguments ne parviennent pas à réfuter les explications brillantes de Bakhtine au sujet du comique parodique de Rabelais et ils n'offrent aucun éclaircissement sur ce comique (*Rabelais and Bakhtine. Popular Culture in Gargantua and Pantagruel*, Lincoln and London, University of Nebraska Press, 1986).

historiens sociaux¹³. Ces derniers insistent en effet, sur les tendances animistes de la mentalité populaire du XVI^e siècle pour laquelle le corps et ses échanges représentent à la fois vulnérabilité et menace. Scatologie et obscénité sont dès lors tout indiquées pour servir de réfutation à la brutalité et à la violence de la vie courante. Comme le carnaval, elles mettent le monde à l'envers et permettent, pour un court instant, le triomphe des perdants. Les contes présentent donc un défi de la nature aux vicissitudes de la vie.

Le conte 81 des *Nouvelles* avec son étalage répugnant de matière fécale offre un excellent exemple de ce phénomène quand on le compare à l'exécution cruelle du serviteur de Dediet Baillat dans *La Chronique*. Dans l'incident réel, la justice punit le scélérat qui a massacré maître et servante, en lui faisant d'abord couper les mains par le bourreau. Ensuite vient une pause « pour le plus faire languir ». On lui met une calotte d'acier sur la tête et on le frappe d'un maillet en s'assurant de ne pas aller trop loin : « sen lui copper le flageol, affin que tousjours plus languist ». Puis vient le dépeçage où on fend le corps de la victime et lui tire le cœur hors de la poitrine pour le lui montrer. Enfin, la tête est tranchée, le corps découpé en quartiers et exposé sur quatre chemins (C, IV : 92). Dans le conte des *Cent Nouvelles nouvelles*, le pèlerin se venge du curé libidineux qui a tenté de séduire son épouse, en souillant de ses excréments les biens les plus intimes du prêtre, depuis son âtre jusqu'à son lit, en passant par son chapeau ! Cette profusion d'excréments n'est-elle pas en tous points comparable au déploiement de cruauté de *La Chronique* ?

Le choix des motifs différents associés à l'au-delà, au surnaturel et à la mort dans *La Chronique* et *Les Nouvelles*, confirme également la qualité parodique des contes comiques. Parmi les sacrements, par exemple, le baptême est très important dans *La Chronique*. Si le nouveau-né meurt sans être baptisé, il ne peut aller en paradis. Le crime de celui qui tue une femme enceinte est particulièrement odieux du fait que l'enfant n'a pas eu l'occasion de recevoir le baptême. Par contre, dans les contes, le sacrement à l'honneur est la confession. L'enjeu ici est de se faire absoudre sans accomplir de

13. Robert Muchembled confirme la mentalité animiste du peuple au XVI^e siècle où « une immense dispersion du sacré investit l'univers entier de forces ou d'âmes qui ne sont ni malfaisantes ni bienfaisantes à priori, mais qui sont toutes susceptibles de constituer un danger. Rien, dans le monde visible ou invisible, ne possède un caractère de neutralité » (*Culture Populaire et culture des élites de la France moderne [XV^e-XVIII^e siècle]*, Paris, Flammarion, 1978, p. 39).

pénitence pénible. Dans *La Chronique*, il y a plusieurs histoires d'enfants morts-nés qui reviennent à la vie juste assez longtemps pour être baptisés. Des cas miraculeux sont cités, par exemple, l'histoire d'un enfant enterré en terre profane, exhumé onze jours plus tard sur les supplications de sa mère, trouvé vivant et baptisé (C, IV: 84). Dans *Les Cent Nouvelles nouvelles*, les morts-vivants sont des gens qui ont été mis en terre par erreur et qui se réveillent dans la tombe ou encore des farceurs qui prétendaient être morts. Les histoires de nouveaux-nés, qui se rattachent à la vie spirituelle dans *La Chronique*, concernent la vie charnelle (paternité douteuse) dans les contes comiques. Dans *La Chronique*, on brûle les sorcières; dans les contes, on invente la diable.

Il est évident qu'en dépit de leurs affinités, *La Chronique* et *Les Nouvelles* de Vigneulles sont deux œuvres de jet différent. L'une rapporte la dure réalité, l'autre en est une parodie. Les contes des *Cent Nouvelles nouvelles* offrent une diversion nécessaire à la peste, à la guerre et à la famine. Ce sont de petites évasions, de petits carnivals nés du besoin de se soulager d'une vie extrêmement ardue.

Les rapprochements que j'ai établis ne vérifient la fonction parodique des contes comiques que dans le cas de Vigneulles, mais *les Cent Nouvelles nouvelles* elles-mêmes ne sont souvent pas originales. Par exemple, l'anecdote du galant qui évite la bastonnade (conte 21) se retrouve dans de nombreux analogues avant et après Philippe de Vigneulles. De même, l'histoire du larron qui vole le drap du moine parce qu'il ne devra payer qu'au jour du jugement (conte 32), se rattache à un thème qu'on retrouve aussi bien en Italie et en Allemagne que chez Nicolas de Troyes. L'existence de ces thèmes universaux et leur traitement diamétralement opposé dans les contes populaires et le sérieux de *La Chronique* tendent à confirmer la fonction parodique des contes comiques de la Renaissance.